



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 01-mars-2018

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit COMBAT

Autres moyens d'identification

Code du produit 120011

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant/Dégraissant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA

Importateur

Rochester Midland Canada Corporation
5353 John Lucas Drive
Suite 103
Burlington, ON L7L 6G5
Canada

Numéro d'appel d'urgence

téléphone d'urgence
INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Aspect Liquide clair, orange.**État physique** Liquide**Odeur** orange**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations**Toxicité aiguë inconnue**

8.21 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Diethylene glycol butyl ether	112-34-5	6.5	
Videt Q3 Surfactant Blend	PROPRIETARY	2	

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction
inappropriés**

Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

**Sensibilité aux décharges
électrostatiques** Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention
sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Les matières oxydantes. Agents réducteurs.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	no aplicable	-

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes et un écran facial sont recommandés pour minimiser le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Nitrile, néoprène, ou d'autres gants appropriés sont recommandés pour minimiser le contact de la peau des mains. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Utilisez approuvé NIOSH Protection respiratoire en cas TLV / PEL dépassée ou si la surexposition est probable.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	orange
Aspect	Liquide clair, orange.	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Orange Foncé		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	11.8	10.7 @ dilution 1:4 9.9 @ dilution 1:64
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	0.999 - 1.02	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	

Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	0
Densité	8.44 lbs/gal (1.013 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**RÉACTIVITÉ**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Les matières oxydantes. Agents réducteurs.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Inhalation	Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	Provoque des brûlures.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Videt Q3 Surfactant Blend PROPRIETARY	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
 STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
 Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 8.21 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
 ETAmél (orale) 27870 mg/kg
 ETAmél (cutané) 41538 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

8.225 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Videt Q3 Surfactant Blend PROPRIETARY	-	70.1: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	5.3: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
 Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

Nom officiel d'expédition Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Diethylene glycol butyl ether - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5			Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques ALKALI

HMIS

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle ré

Date de révision

01-mars-2018

Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****